



HAL
open science

Le spatial, le social et le linguistique. Sociolinguistique et structures sociales urbaines. Réflexions à partir du cas de "la ville d'Alger"

Aziza Boucherit

► To cite this version:

Aziza Boucherit. Le spatial, le social et le linguistique. Sociolinguistique et structures sociales urbaines. Réflexions à partir du cas de "la ville d'Alger". Journées d'études : Les vécus urbains en Algérie et les approches disciplinaires, IREMAM, Jun 2010, Aix en Provence, France. halshs-00648209

HAL Id: halshs-00648209

<https://shs.hal.science/halshs-00648209>

Submitted on 8 Jul 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

**LE SPATIAL, LE SOCIAL ET LE LINGUISTIQUE
SOCIOLINGUISTIQUE ET STRUCTURES SOCIALES URBAINES
RÉFLEXIONS À PARTIR DU CAS DE “LA VILLE D’ALGER”**

Aziza BOUCHERIT

Dans son histoire récente (deuxième moitié du 20^e s.) la Capitale algérienne a connu d’importants mouvements migratoires (intra-urbains, inter-urbains et ruraux). Capitale économique, administrative, politique et culturelle, Alger attire depuis longtemps de nombreuses populations en provenance de diverses régions d’Algérie et la venue régulière de migrants n’a été qu’en s’accélégrant sous l’effet de l’exode rural et de la croissance démographique. De 315.000 habitants en 1954 “la ville d’Alger” approcherait aujourd’hui les trois millions d’habitants. Ces deux chiffres suggèrent d’ores et déjà l’importance des transformations qu’a connues Alger, tant aux plans urbain et social que linguistique, notamment au plan de l’orientation de la dynamique de son évolution linguistique.

En effet, en raison de ces migrations se sont trouvées réunies à Alger des populations citadines et rurales, d’origines géographiques et sociales diverses, ayant à leur disposition des variétés d’arabe différentes de celle utilisée à Alger par les “Anciens algérois” (variété d’arabe sur laquelle, du reste, on sait peu de choses), du berbère ou du français. Selon les individus, leur degré d’intégration urbaine, leurs liens avec leur région d’origine, leur mobilité sociale, les processus de convergence/divergence linguistiques ont été/sont plus ou moins importants. De plus, si les contacts entre populations d’origines linguistiques diverses ont contribué/contribuent à façonner l’arabe parlé à Alger, la multiplication des emplois de l’arabe standard (administration, scolarisation, médias) depuis l’Indépendance y participe aussi : la coexistence des deux variétés n’étant pas sans effet sur l’arabe parlé – et, mais c’est un autre problème que nous n’aborderons que très marginalement ici, sur les usages les plus courants de l’arabe standard.

Les approches sociolinguistiques de cette situation aux multiples facettes sont diverses et nécessairement partielles. Une des approches possibles est de partir de traits linguistiques connus pour être des discriminants au plan de la typologie dialectale car ils jouent un rôle déterminant dans la mise en place de normes linguistiques. Leur étude dans des matériaux où la situation qui vient d’être décrite est plus à même d’apparaître dans sa diversité permet de montrer quelques uns des facteurs qui conditionnent la réalisation d’un trait dialectal ou standard, ou du moins identifié

comme tel dans les études dialectologiques ou qualifiée subjectivement de cette façon par des locuteurs.

Dans ce qui suit et dans un premier temps, nous fournirons quelques données concernant l'évolution démographique de "la ville d'Alger" (§ 1.1) et de caractériser l'espace observé (§ 1.2) : juridique (§ 1.2.1), géographique (§ 1.2.2), linguistique (§ 1.2.3). Dans un second temps nous traiterons des effets des contacts au plan linguistique (§ 2). Enfin, pour finir, nous illustrerons notre propos par l'analyse d'un discriminant (§ 3.1.) en le mettant en rapport avec les productions linguistiques relevées (§ 3.2), sa représentation (§ 3.3) et l'interprétation qui peut en être faite (§ 3.4) eu égard à la situation de "la ville" d'Alger que nous aurons caractérisée.

Notre hypothèse est que les changements linguistiques et leur propagation sont favorisés par la densité de la population en milieu urbain et par la multiplication et la diversité des échanges langagiers que cela implique. Découlant de cette hypothèse, nous postulons que "la ville", en tant que creuset de contacts sociaux et linguistiques, conduit à l'émergence d'une variété de langue commune, sorte de *parler urbain koïnique*. Il s'agirait d'une variété propre à la ville d'Alger ; ce qui n'exclut ni l'émergence d'autres parlers urbains koïniques propres à d'autres grandes villes algériennes ayant des caractéristiques et des statuts différents ni, bien évidemment, l'intercompréhension entre les locuteurs utilisant ces différentes variétés d'arabe parlé.

Cette étude n'a pas pour finalité de proposer une analyse détaillée et approfondie des faits linguistiques évoqués – ces journées d'études pluridisciplinaires ne sont pas le lieu approprié à ce type de présentation et, du reste, cela sera évoqué dans la suite, l'exercice serait difficile car nous manquons singulièrement de données linguistiques & sociologiques. Nous voudrions seulement ici apporter quelques éléments de discussion aux collègues d'autres disciplines et montrer quelques unes des pistes que les linguistes peuvent suivre pour appréhender la question linguistique en milieu urbain. Et, de ce point de vue, il nous semble qu'Alger est un terrain d'observation privilégié.

1 – ALGER : VILLE, WILAYA, AGGLOMERATION URBAINE

La configuration actuelle d'Alger, tant dans ses aspects urbains et démographiques que sociaux ou linguistiques découle de processus marqués par les conditions socio-historiques qui ont prévalu lors des différentes phases qui se sont succédées. Sans remonter trop loin dans le temps par rapport à ce que l'on sait d'Alger depuis sa création, il ne fait pas de doute qu'il serait intéressant d'étudier du point de vue des divers aspects évoqués ce qu'implique le passage d'une ville de 145.000 habitants

(33.000 Algériens et 112.000 Européens)¹ en 1906, par exemple, au quelque 3 millions qu'elle compte actuellement – mais cette étude se devrait d'être collective étant donné les multiples compétences requises².

Plus raisonnablement, nous avons retenu comme point de départ à cette présentation l'année 1954 en considérant :

- d'une part, que la période qui va de 1954 à 1962 est caractérisée par l'importance de la croissance urbaine due essentiellement aux mouvements migratoires consécutifs à la guerre et à l'Indépendance qui en a résulté³ ;

- d'autre part, que ces mouvements migratoires qui ont conduit/conduisent vers Alger des populations de diverses origines ont eu/auront des effets au plan linguistique.

1. 1. Démographie : quelques données statistiques

En 1954, la *ville* d'Alger comptait environ 315.000 habitants. C'est alors le chef-lieu d'un département français de 2,8 millions d'habitants, soit près du tiers de la population totale de l'Algérie (9 millions d'habitants environ, dont 922.000 Européens et 7.860.000 Musulmans). Avec ses 315.000 habitants, Alger n'est guère plus peuplée qu'Oran (256.661 hab.), mais elle l'est trois fois plus que Constantine (118.000 hab.).

Dans ces années 50, Alger est une grande ville européenne où les Français d'Algérie, qui représentent 60 % de la population⁴, sont répartis par quartier selon leur origine "ethnique" : Italiens dans le quartier de la Marine, Espagnols à Bab el-Oued, population de souche française autour des rues d'Isly (Larbi Ben Mehdi) et Michelet (Didouche Mourad) ; les Juifs, Français eux aussi mais pour nombre d'entre eux arabophones, sont regroupés dans les rues de la Lyre, Randon et Marengo, près de la Basse Casbah. Quant aux Musulmans ils vivent dans la Casbah (70.000 personnes y sont concentrées sur une superficie de 120 hectares), au Hamma et dans les 120 bidonvilles situés à la périphérie de la ville (80.000 personnes y sont recensées). Le développement de cet habitat précaire, dû à la transplantation de ruraux vers la ville, est ancien ; en 1938, les bidonvilles autour d'Alger regroupaient

1. Farouk BENATIA, *Alger : agrégat ou cité. Intégration citadine de 1919 à 1979*, Alger, SNED, 1980, p. 38.

2. Nous l'avons fait pour notre domaine dans le chapitre 1 « Alger : une ville et ses histoires » de notre ouvrage *L'arabe parlé à Alger. Aspects sociolinguistiques et énonciatifs*, Paris-Louvain, Peeters, 2002, p. 3-34. Pour les autres domaines voir en bibliographie les références de quelques uns des travaux consultés.

3. Signalons, par exemple, qu'en 1977, pour une population recensée de 1.523.000 habitants, seuls 328.264 d'entre eux (un peu plus d'un quart donc) résidaient à Alger avant 1954 et que 6 personnes sur 10 s'y étaient installées postérieurement à 1962. Farouk BENATIA, *Alger : agrégat ou cité. Intégration citadine de 1919 à 1979*, op. cit., respectivement p. 96 et 95.

4. À Oran la population européenne (dont 65 % originaire d'Espagne) excède également celle des "Algériens musulmans" ; à Constantine, les 'Algériens musulmans' représentent 53 % de la population.

4.800 personnes, elles seront 125.000 en 1954 et le phénomène s'accroîtra tout au long du 20^e siècle⁵.

Par la suite, la population d'Alger n'ira qu'en s'accroissant (voir ci-dessous tab. 1) et passe du demi million d'habitants qu'on lui attribue en 1962 au quelque 3 millions d'aujourd'hui. En l'espace d'une cinquantaine d'années sa population aura donc quintuplé⁶.

Tableau 1. Évolution de la population d'Alger.

	Alger	Algérie
1966	994.751	12.096.347
1977	1.587.888	16.063.821
1987	1.688.005	22.881.508
1998	2.562.428	29.398.235
2008	2.880.162	33.920.103 ⁷

Sans revenir trop en arrière car le phénomène est constant depuis l'Indépendance du pays, nous signalerons qu'en 1998, la *wilaya* d'Alger représentait environ 8,80 % de la population totale, 13,69 % de la population urbaine et 9,33 % de la population rurale (cette dernière étant de 41,69 % dans l'ensemble du pays)⁸. Avec ses 2,5 millions d'habitants elle est la plus importante du pays. Par rapport à 1954, Oran reste la deuxième (1.213.839 hab.), mais Constantine n'est que la cinquième (810.914 hab.) derrière la wilaya de Sétif (1.311.414 hab.) et celle de Tizi-Ouzou (1.108.708 hab.). Dix ans plus tard, en 2008, la wilaya d'Alger est toujours la plus importante du pays, mais c'est la wilaya de Sétif qui occupe le deuxième rang, Oran passant au troisième rang et Constantine au sixième⁹.

En fait, bien que n'étant pas en tous points comparables, ces données ne font que rappeler, s'il en était besoin, le formidable accroissement de la population résidant dans des agglomérations urbaines. En 2008 le pourcentage de la population résidant

5. Avec plus ou moins d'ampleur selon les décennies ; par exemple, en 1984, le gouvernement prit la décision de détruire les bidonvilles et de reconduire autoritairement leurs habitants vers leur région d'origine.

6. Sauf indication contraire les données statistiques fournies sont extraites de la documentation produite par l'Office national des statistiques dont les références complètes figurent en bibliographie.

7. Estimation au 1er janvier 2009 : 35,1 millions d'habitants ; au 1er Janvier 2010 : 35,7 millions au 1er Janvier 2010. Site web Office national des statistiques (consultation juin 2010).

8. À titre indicatif voici les données concernant les populations urbaines/rurales figurant dans la *Rétrospective statistique, édition 2005* pour les années 1977, 1987, 1998 (respectivement tab. 32, 33 et 34) : 1977 : Alger : urb. : 1.426.228 / rur. : 161.660 – Algérie : urb. : 06.686.785 / rur. : 10.261.215.

1987 : Alger : urb. : 1.673.426 / rur. : 016.675 – Algérie : urb. : 11.444.249 / rur. : 11.594.693.

1998 : Alger : urb. : 2.323.348 / rur. : 239.080 – Algérie : urb. : 16.966.937 / rur. : 12.133.926.

9. Sétif : 1.570.123, Oran : 1.429.509, Djelfa : 1.155.320, Tizi-ouzou : 1.116.059, Batna : 1.082.947, Blida : 1.005.300, Constantine : 916.195 (RGPH 2008, Tab. pop. 01).

dans les agglomérations urbaines est de 85,7 % ; il était de 53,30 % en 1966, 58,46 % en 1977, 70,69 % en 1987¹⁰.

Ces statistiques permettent d'apprécier l'importance de l'accroissement et de la diversification de la population urbaine et les modifications qui en ont résulté. Ainsi, par rapport aux années 50, il convient de noter que :

- la répartition des habitants par quartier n'est plus fonction de leur origine "ethnique"¹¹ : l'Indépendance de l'Algérie et le départ des populations d'origine Européenne qui s'en est suivi l'explique ;

- elle n'est pas non plus liée à leur origine géographique : les populations qui ont émigré/émigrent vers Alger proviennent de diverses régions d'Algérie et ne sont pas regroupées par quartier selon leur origine géographique : la "crise du logement" ne l'autorise pas ;

- elle est plutôt à mettre en relation avec leur appartenance à une couche sociale¹² – nous reviendrons (§ 3) sur l'usage qui peut être fait de ce critère dans la perspective linguistique qui est la nôtre.

Remarques

Ces données statistiques recouvrent des réalités socio-historiques différentes et renvoient à des découpages administratifs eux aussi différents : les wilayates actuelles ne sont pas superposables aux départements français d'antan et, nous le verrons plus précisément pour Alger, la superficie couverte par chacune d'elles a été plusieurs fois modifiée depuis l'Indépendance¹³. De plus, les wilayates recouvrent des réalités très dissemblables du point de vue des types d'agglomérations qu'elles contiennent et des populations qui y vivent, ce que la définition d'*agglomération urbaine* retenue par les statisticiens ne laisse pas apparaître nettement¹⁴. Dans le cas

10. *Évolution des agglomérations 1966-1978-1987*, p. 1 de l'Avertissement ; *Évolution des agglomération 1987-1998*, p. vi.

11. Ce qui ne signifie pas que la répartition par groupe "ethnique" existant dans les années 50 n'a pas de lien avec l'appartenance socio-professionnelle des populations qui résidaient dans ces quartiers.

12. Il est difficile d'être plus affirmatif car les études dont nous ne disposons sur ce point sont sectorielles, du moins celles que nous avons consultées : celle déjà ancienne de Farouk BENATIA, précédemment citée pour la Casbah ou celles plus récentes (2009) de Leïla MSILTA pour Draria (banlieue ouest d'Alger) ou de Nora SEMMOUD pour trois communes situées dans le sud-est d'Alger. Mais ce phénomène a aussi été relevé par Nora SEMMOUD, « Les mutations de la morphologie socio-spatiale algéroise », *Annales de géographie*, 2003, t. 112, n° 633, p. 495-517, voir notamment les cartes représentant la « Morphologie sociale de la ville d'Alger » en 1954 et 1998 (respectivement fig. 1, p. 502 et fig. 3, p. 515).

13. Ce qui explique, par exemple, que la densité de la population au km² ait diminué dans la wilaya d'Alger entre 1987 et 1998 : la création du Gouvernorat du Grand-Alger en mai 1997 ayant entraîné une modification de sa superficie. Cette diminution 'administrative' mise à part, la densité de la population n'a été qu'en augmentant : 1966 : 3.643,8 ; 1977 : 5.816,4 ; 1987 : 6.191,2 ; 1998 : 2.153,3 (*Rétrospective statistique, édition 2005*, tab. 41.) ; 2008 : 3.642 (RGPH 2008).

14. L'unité urbaine est définie par l'agglomération. « L'agglomération est un groupement de constructions au moins égal à la centaine (100 et plus) telles qu'aucune ne soit séparée de la plus proche de plus de deux cents (200) mètres. », *Évolution des agglomérations 1987-1998*, p. II et p. IV.

présent, elle conduit à regrouper sous une même appellation des populations urbaines et rurales dont les modes de vie et les comportements sociaux et linguistiques sont différents et, d'une certaine façon, elle aboutit à effacer les spécificités propres à "la ville" que l'on cherche à mettre en évidence – bien que, nous en sommes consciente, il n'existe pas de définition précise de ce qu'est "la ville" (voir ci-après § 1.2.1).

Mais, si l'on prend en compte les données du recensement de 1998¹⁵ qui distinguent les deux types de populations, Alger, Oran et Constantine restent (comme en 1954) les trois premières grandes "villes" du pays : les ruraux y représentent une proportion relativement faible de la population totale, alors que la proportion s'inverse en faveur des ruraux dans les wilayates de Sétif et de Tizi-Ouzou¹⁶ :

Tableau 2. Population urbaine et rurale (RPPH 1998)

	Urbains	Ruraux	Total
- Alger	2.323.347 hab.	239.081 hab. (09,30 %)	2.562.428 hab.
- Oran	1.064.440 hab.	149.399 hab. (12,30 %)	1.213.839 hab.
- Constantine	706.570 hab.	104.344 hab. (12,86 %)	810.914 hab.
- Sétif	514.997 hab.	796.417 hab. (60,72 %)	1.311.414 hab.
- Tizi-Ouzou	392.484 hab.	716.224 hab. (64,59 %)	1.108.708 hab.

Par ailleurs, il faut aussi noter que s'il est indéniable qu'il y a eu augmentation de la population résidant dans les agglomérations urbaines, nous ne mesurons pas avec précision la part prise par le crû naturel de la population, l'exode rural et les migrations inter-urbaines. Enfin, nous signalerons, car du point de vue dialectologique cette distinction a son importance (voir ci-après § 2), qu'à l'échelle de la wilaya d'Alger la proportion de la population nomade est négligeable (143 ménages nomades pour un total de 297.368 ménages ordinaires)¹⁷.

En fait, l'augmentation de la population urbaine n'est pas propre à l'Algérie, l'industrialisation, la mécanisation/industrialisation de l'agriculture, le développement des transports au cours du 20^e siècle en sont les corollaires partout dans le monde. En Algérie, à l'échelle de chaque région, les villes, de petite ou moyenne importance il y a cinquante ans, ont vu grossir leur population. De ce point de vue, Alger, en tant que pôle régional, partage ce caractère avec d'autres villes du pays¹⁸ ; ce qui fait sa spécificité est son statut de pôle *national*. Alger concentre sur son territoire les principales institutions administratives et politiques, elle est le siège des principaux moyens d'information, elle est aussi le lieu où les activités culturelles

15. Les données du RGPH 2008 consultées ne font pas apparaître cette distinction – elle a pu m'échapper.

16. *Annuaire statistique de l'Algérie. Résultats 1997/1999*, n° 19, 2007.

17. *Ibid.*, tableaux 8 et 9, p. 24 et 25.

18. Ce phénomène souligné il y a déjà une trentaine d'années n'a été qu'en s'amplifiant. Voir Aziza BOUCHERIT, « Convergence et différenciation dialectale à Alger », *Matériaux arabes et sudarabiques*, n° 3, Paris, Gellas-Geuthner, 1986, p. 13-56, p. 14 et 16 et Jean-François TROIN, sous la dir. de, *Le Maghreb. Hommes et espaces*, Paris, Armand Colin, 1985.

sont le plus développées. De fait, c'est dans la wilaya d'Alger que l'on trouve la plus forte concentration de population universitaire, de journalistes et de cadres administratifs et politiques. Cela a nécessairement des incidences sur les comportements de la population qui y vit, notamment au plan linguistique et donc sur la méthodologie qu'il conviendrait de mettre en place pour *in fine* déterminer la variété commune d'arabe parlé propre à "la ville d'Alger". Mais dans quelles limites circonscrire "la ville d'Alger" ?

1. 2. L'espace observé

1. 2.1. L'espace du juriste¹⁹

Constitutionnellement, Alger est la Capitale de la République algérienne et, à ce titre, elle est le siège des différents organismes qui représentent l'État. Pourtant, en droit algérien, la ville n'est pas une catégorie juridique²⁰, c'est la commune qui est « l'espace d'organisation administrative territoriale juridiquement lisible et, partant, (...) l'espace de la représentation politique »²¹. Or, une « commune peut être entendue comme une ville et celle-ci comme une commune (...). Mais, (...) chaque commune n'est pas, par un effet d'automatisme administratif, une ville »²².

Certes, la ville n'est pas seulement une entité territoriale définie juridiquement et administrativement, il n'empêche que ce type de définition permettrait, à tout le moins d'en cerner les contours. Or, malgré les réformes entreprises depuis l'Indépendance « on ne voit avec précision, ni la ville d'Alger, ni la commune de même nom. Du fait de l'absence d'un statut particulier, rigoureux et incontestable, nul ne peut répondre à la question posée sauf à verser dans les supputations et approximations.

19. Les indications figurant dans cette section sont empruntées à Chabane BENAKEZOUH, « La ville d'Alger et le droit » et Rachid KHELLOUFI, « Les avatars de la ville d'Alger à travers ses statuts », *Revue algérienne des sciences juridiques, économique et politiques*, vol. XL, Faculté de droit et des sciences administratives, Alger, 2002, respectivement p. 11-40 et 42-57.

20. « La "neutralisation" juridique de la ville, surtout de la grande ville, jamais érigée véritablement en catégorie juridique et n'ayant jamais eu de statut, apparaît comme un principe cardinal du droit algérien qui l'installe (...) dans le strict cadre de la commune. La ville n'a pas véritablement sa place dans le droit qui demeure imperturbablement insensible aux pressions ou aux réalités urbaines (...) La volonté de penser tout le territoire comme (...) un ensemble indifférencié, l'emporte toujours. (...) La notion ou le terme de ville, ne se retrouve quasiment nulle part dans le droit positif algérien que ce soit dans les codes de la wilaya ou de la commune ou dans les grands textes constitutifs du droit de l'urbanisme ... [ou de] l'aménagement. » Chabane BENAKEZOUH, « La ville d'Alger et le droit », *op. cit.*, p. 12-13. D'une manière plus générale, l'absence de définition juridique du concept de ville n'est pas spécifique à l'Algérie, dans de nombreux pays (Allemagne, Italie, France) c'est la commune qui est à la base de la réglementation juridique. Cependant, depuis une dizaine d'années le droit français « aborde la ville, certes en référence à la "commune" ou à ce qui lui est équivalent, mais à partir d'une certaine taille, il le fait de façon distinctive et sans la confondre avec ladite collectivité ». Chabane BENAKEZOUH, *ibid.*, note 10, p. 14.

21. *Ibid.*, p. 18.

22. *Ibid.*, p. 14.

La ville d'Alger (...) existe donc plus dans l'imaginaire ou le langage courant que dans le langage strict du droit »²³.

Remarques

Il reste difficile de savoir ce à quoi renvoie, dans les textes juridiques, l'expression "ville d'Alger" utilisée parallèlement à "commune" et quelquefois à "wilaya d'Alger". Au-delà du langage strict du droit et des enjeux politiques sous-jacents, nous pouvons néanmoins tenter de délimiter un espace d'observation à partir duquel pourraient se construire d'autres espaces circonscrits par les besoins de la recherche.

1 2.2. L'espace du géographe

Les limites territoriales d'Alger sont de fait déterminées par les textes juridiques. Depuis l'Indépendance de l'Algérie elles ont connu plusieurs contours (voir ci-dessous et en annexe les cartes)²⁴ et, à l'intérieur de ces limites changeantes, les divisions administratives ont varié spatialement et quantitativement.

1963. Dans ce premier contour, hérité de la colonisation (décret 59-321, 24-02-1959 de la République française), la ville d'Alger est composée de 12 communes :

Alger [centre], Air-de-France, Bouzaréa, Birmandreis, El-Biar, Dély-Ibrahim, Hussein-Dey, Kouba, Maison-Carrée, Oued-Smar et Saint-Eugène et Baraki.

1967 (décret n° 67-30, 27-01-1967). Alger est une commune composée de 10 arrondissements urbains :

1. Bab-El-Oued ; 2. Kasbah-Oued Korine ; 3. Alger centre ; 4. Mustapha, Sidi M'hamed (ex Belcourt) ; 5. El-Madania, Hamma, El Anasser ; 6. Bologhine Ibnou Ziri (ex Saint-Eugène) ; 7. El-Biar, Rostomia (ex Air-de-France), Dély-Ibrahim ; 8. Kouba, Birmandreis ; 9. Hussein-Dey ; 10. El-Harrach, Oued-Smar, Baraki.

1970 (décret n° 70-220, 25-12-1970). Alger est une commune composée de 12 arrondissements urbains :

1. Bab-El-Oued ; 2. Kasbah-Oued Korine ; 3. Alger centre ; 4. Mustapha, Sidi M'hamed ; 5. El-Madania, Hamma, El Anasser ; 6. Bologhine Ibnou Ziri ; 7. El-Biar, Rostomia, Dély-Ibrahim ; 8. Kouba ; 9. Hussein-Dey ; 10. El-Harrach, Oued-Smar, Baraki ; 11. Bouzaréah ; 12. Birmandreis.

1977 (ordonnance 77-8, 19-02-1977). Alger est une collectivité constituée de 13 communes :

Bab-El-Oued, Casbah, Alger-Centre, Sidi M'hamed, El-Madania, Bologhine Ibnou Ziri, El-Biar, Kouba, Hussein-Dey, El-Harrach, Bouzaréah, Birmandreis, Baraki.

1985 (décret n° 85-04, 12-01-1985). 15 communes constituent l'agglomération urbaine qui prend la dénomination « ville d'Alger » :

1. Alger-centre ; 2. Sidi M'hamed ; 3. El Madania ; 4. Bab El Oued, 5. Bologhine Ibnou Ziri ; 6. Casbah ; 7. El Biar ; 8. Hussein Dey ; 9. Kouba ; 10. Hamma Ennasser ; 11. Oued Korrich ; 12. Bains Romains ; 13. Raïs Hamidou ; 14. El Mouradia ; 15. Hydra.

- **1997** (ordonnance 97-15, 31-05-97). Un important changement a lieu en 1997 avec la création du Gouvernorat du grand Alger. La wilaya d'Alger est une collecti-

23. *Ibid.*, p. 16-17.

24. L'ordre de citation et l'orthographe (variable) sont repris des textes officiels que nous avons consultés en français.

tivité territoriale à statut particulier organisée en 28 *communes urbaines* dénommées *arrondissements urbains* et constituant la ville d'Alger :

1. Alger centre ; 2. Sidi M'hamed ; 3. El-Madania, 4. Hamma-Anasser ; 5. Bab-El-Oued ; 6. Bologhine Ibn Ziri ; 7. Casbah ; 8. Oued Koriche, 9. Bir Mourad Rais ; 10. El-Biar, 11. Bouzaréah ; 12. El-Harrach ; 13. Bourouba ; 14. Hussein-Dey ; 15. Kouba ; 16. Bachdjarah ; 17. Bab Ezzouar ; 18. Ben Aknoun ; 19. Dély-brahim ; 20. Hammamet ; 21. Rais Hamidou ; 22. Djasr Kacentina ; 23. El Mouradia ; 24. Hydra ; 25. El Magharia ; 26. Beni Messous ; 27. Les Eucalyptus ; 28. Mohammadia ; et 29 *communes*²⁵ :

1. Birkhadem ; 2. Baraki ; 3. Dar El Beida ; 4. Bordj El Kiffan ; 5. Oued-Smar ; 6. Birtouta ; 7. Tessala El Merdja ; 8. Ouled Chebel ; 9. Sidi Moussa ; 10. Ain-Taya ; 11. Bordj El Bahri ; 12. El-Marsa ; 13. Heraoua ; 14. Rouiba ; 15. Reghaia ; 16. Ain Benian ; 17. Staouali ; 18. Zeralda ; 19. Mahelma ; 20. Rahmania ; 21. Souidania ; 22. Cheraga ; 23. Ouled Fayet ; 24. El Achour ; 25. Draria ; 26. Douira ; 27. Baba Hassen ; 28. Khraissia ; 29. Saoula.

En février 2000, l'ordonnance fixant un statut particulier au Gouvernorat du grand Alger est déclaré inconstitutionnelle (décision n° 2/DO/CC/00, 27-02-2000)²⁶. Dans les faits cela ne modifie pas le territoire occupé par ce qui redevient, juridiquement parlant, une wilaya organisée en 13 circonscriptions administratives dans lesquelles se distribuent les 28 arrondissements urbains et les 29 communes du Gouvernorat du Grand-Alger.

Remarques

Ce détour n'est pas destiné à déterminer précisément ce à quoi renvoie, dans les textes administratifs, l'expression "ville d'Alger" utilisée parallèlement à "commune" et à "wilaya d'Alger". Il n'est pas non plus destiné à rechercher ce que recouvrent ces expressions dans l'imaginaire et le langage courant, cette étude, fort intéressante, dépasse notre propos. Nous voulions seulement essayer de délimiter, à l'aide des "outils" disponibles, un espace d'observation à partir duquel pourrait se construire la recherche linguistique entreprise mais les données qui précèdent montrent la difficulté de l'entreprise.

1.2.3. L'espace du linguiste

L'espace du linguiste tel que nous l'envisageons ici se fonde sur un double principe : 1. la langue présuppose l'existence de variétés linguistiques qui reflètent la variation sociale et géographique et la variation des situations de communication ; 2. la langue change en permanence.

De fait, la *variation* constatée en synchronie conduit au *changement* linguistique et un des facteurs qui en est la cause est à rechercher dans les *contacts* entre les langues/variétés et, conséquemment, dans les contacts entre les individus/groupes d'individus qui en usent. Du contact naît l'imitation, de l'imitation naît la *conver-*

25. La distinction entre les communes urbaines et les autres communes (non qualifiées juridiquement), « n'est fondée sur aucun critère », Rachid KHELLOUFI, « Les avatars de la ville d'Alger à travers ses statuts », *op. cit.*, p. 52.

26. Il nous semble, à la lecture du texte, que l'inconstitutionnalité porte sur le fait que l'ordonnance en question crée deux collectivités territoriales, le Gouvernorat du Grand-Alger et l'arrondissement urbain, alors que la Constitution n'en reconnaît que deux : la commune et la wilaya.

gence – cette dernière n’annulant cependant pas la présence de formes *divergentes* – qui crée les variations qui deviendront les changements de demain.

Le couple *convergence/divergence* est donc constitutif du fonctionnement de la langue. Et si la convergence favorisent la mise en place de formes et normes linguistiques nouvelles – et, c’est notre hypothèse, la naissance d’une variété de langue commune –, dans le même temps, la divergence, liée au processus de différenciation existant au sein de toute formation sociale, maintient des usages sociaux spécifiques et, en parallèle, des sortes de “niches” linguistiques..

De nôtre point de vue cela suppose que l’on peut établir une corrélation entre ces variétés et les individus/groupes d’individus qui les utilisent au sein d’une “même” *communauté linguistique*²⁷ composée d’individus/groupes d’individus divers qui entretiennent des relations elles aussi diverses et multiples : leurs productions linguistiques reflétant leurs positions “sociales” et leurs activités langagières.

De ce positionnement découle la manière dont il faudrait circonscrire l’espace à observer et la population auprès de qui enquêter pour atteindre l’objectif fixé : étudier les conséquences des changements linguistiques induits par la multiplication et la diversité des échanges langagiers en milieu urbain et l’émergence d’une variété de langue commune propre à “la ville d’Alger”.

Pour ce faire, il conviendrait, théoriquement, de mieux circonscrire les limites de la communauté linguistique auprès de laquelle recueillir les productions linguistiques à analyser et de nous baser, entre autres, sur des données “sociologiques” au sens large du terme. Or, nous avons indiqué : 1. que les critères juridique et administratif ne permettaient pas de tracer les limites spatiales de “la ville d’Alger” – et si cela était, elles ne seraient sans doute pas celles reconnues par les “Algérois” pour qui Alger n’est pas seulement une entité juridique et administrative ; 2. que les études caractérisant sociologiquement la population de l’agglomération algéroise font défaut en ce sens qu’elles sont partielles²⁸ et ne peuvent être rapportées à ce qui pourrait

27. La notion de “communauté linguistique” est complexe et elle est diversement appréhendée selon les chercheurs ; elle dépend dans une large mesure de la conception qu’ils ont de la langue, de sa/ses fonction(s) et de ses usages. Selon les cas, l’accent est mis sur l’aspect linguistique ou l’aspect social et on remarque que les définitions proposées vont dans le sens de l’évolution de la discipline qui a plutôt eu tendance, au cours du temps, à mettre l’accent sur les caractères sociaux des usages linguistiques. Mais les difficultés de cerner avec précision ce que recouvre cette notion demeurent. Voir en bibliographie les références à BLOOMFIELD, MARTINET, GUMPERZ, LABOV, DITTMAR et *al.*, FERGUSON.

28. Voir les références en bibliographie Farouk BENATIA (1980, 2009), Leïla MSILTA, Madani SAFAR ZITOUN, Nora SEMMOUD. L’étude de Farouk Benatia, sur laquelle nous nous étions appuyée antérieurement (Aziza BOUCHERIT, « Convergence et différenciation dialectale à Alger », *op. cit.*) date de 1980 et l’agglomération algéroise a connu depuis d’importants mouvements de population aussi bien internes (déplacement d’habitants résidant dans l’agglomération algéroise vers des quartiers anciens ou vers des zones nouvellement bâties) qu’externes (les 10 années de guerre civile ont aussi eu pour conséquence de réactiver l’émigration rurale vers l’agglomération algéroise alors qu’elle avait quelque peu ralenti dans les années 1980). Durant cette période, l’insécurité, plus grande encore dans les zones rurales que dans les zones urbaines, a poussé de nombreuses familles à quitter leur village et à aller vers la ville la plus proche (développement de l’habitat précaire) ou vers la ville où elles avaient

être considéré comme l'entité "ville d'Alger". Les seules informations d'ensemble sont celles fournies par les recensements administratifs²⁹. Cependant, nous ne disposons pas d'études d'ensemble mettant en relation le lieu de résidence, la stratification socio-professionnelle, l'origine et la mobilité géographiques des habitants ; données utiles à la mise en œuvre d'un mode d'enquête approprié supposant que soient retenus les paramètres cités pour construire un échantillon sociolinguistiquement pertinent³⁰.

C'est pourquoi, nous avons adopté un mode d'approche moins systématique que celui qui vient d'être décrit mais qui permet néanmoins d'appréhender les phénomènes sous l'angle recherché. Nous avons retenu comme limites spatiales, quelque peu arbitrairement il est vrai, celles de 1963 (voir § 1.1.2) et l'année 1962 (voir § 1) comme date d'installation de la famille à Alger – sans négliger pour autant lors de l'analyse les autres variables (âge, sexe, lieu de résidence, région d'origine, niveau d'instruction) susceptibles de jouer un rôle (voir § 3 ci-après) ; au plan linguistique, notre démarche est exposée ci-après.

2 - LES CONTACTS & LEURS EFFETS

Les effets des contacts sont bien connus : les langues/variétés s'empruntent l'une à l'autre et les formes qui en découlent sont fonction de leur structure respective et du rôle que chacune assume au plan de la communication. Dans le cas présent, nous interrogeant sur la variété commune d'arabe parlé à Alger, il importe de prendre en compte le substrat ("ancien" arabe d'Alger) à partir duquel elle se forme et les apports des adstrats (berbère, principalement kabyle, arabe standard, français) car, si l'on considère que ce substrat est une variété d'arabe définie par des traits linguistiques, les formes nées des contacts doivent en porter la trace. C'est la raison pour laquelle nous nous sommes basée sur la classification qui a cours en dialectologie arabe en considérant que les productions linguistiques actuelles étaient rapportables aux traits qui caractérisent l'arabe d'Alger (voir ci-après § 3). Nous

déjà un "point de chute". À leur échelle, la plupart des grandes villes d'Algérie ont été concernées par ce phénomène. Ainsi, une des conséquences de la guerre civile a été d'augmenter l'exode rural.

29. Outre la circonscription administrative et géographique (*wilaya*), l'âge et le sexe, les critères retenus sont : le niveau d'instruction de la population de 6 ans et plus pour lequel 8 variables sont distinguées : 1. alphabétisé, 2. primaire (1^{er} et 2^e cycles), 3. moyen (3^e cycle), 4. secondaire, 5. supérieur (cycles 1 et 2), 6. supérieur (cycle 3), 7. sans instruction, 8. non déterminé ; le taux d'analphabétisme de la population de 10 ans et plus ; la population scolarisable et scolarisée de 6-15 ans et le taux de scolarisation. À ces critères, il faut ajouter les critères *urbain* ou *rural* et celui de *nomade* pris en compte dans certaines statistiques. *Annuaire statistique de l'Algérie, op. cit.*, tableaux 25.1 et 25.2., p. 46 et 47.

30. Les préoccupations méthodologiques (modes de constitution des matériaux à étudier, du recueil et du traitement des données) sont une étape importante de l'approche sociolinguistique et elles fondent, pour une large part, la spécificité de la discipline. Sur ce point voir les travaux de William LABOV publiés, par exemple, dans *Sociolinguistique*, Paris, Éditions de Minuit, 1976.

n'entrerons pas ici dans le détail de cette classification³¹ mais il peut être utile de préciser quelques uns des éléments d'appréciation qui la fonde.

L'existence d'entités dialectales n'est pas propre au domaine arabophone, la tendance générale est à l'individuation de tout domaine linguistique et la configuration qui s'ensuit dépend des conditions particulières dans lesquelles elle a lieu. Pour le domaine arabophone, cette configuration est liée aux changements linguistiques qui ont résulté de la propagation de l'arabe hors d'Arabie et aux divers facteurs socio-linguistiques qui, dans l'espace et le temps, ont joué un rôle³². De la conjonction de ces facteurs, procède une diversification dialectale globalement réductible à une double distinction : 1. géographique : dialectes occidentaux (Maghreb) vs orientaux (Machreq) ; 2. socio-culturelle et historique : dialectes de sédentaires vs nomades. Chacun de ces grands types se décompose à son tour en sous-types et présente des traits linguistiques plus ou moins exclusifs.

Certes l'entité dialectale Algérie et, au-delà, l'entité Maghreb, est une réalité que tout locuteur arabophone de ces régions peut constater ; mais l'unité linguistique qu'elle manifeste n'exclut pas les spécificités (phonétiques, grammaticales, lexicales) qui permettent d'isoler des types/sous-types de dialectes et de caractériser (plus ou moins précisément) les groupes de locuteurs qui les utilisent. Ainsi, la distinction géographique repérable à l'échelle de l'ensemble du domaine l'est également à l'échelle du Maghreb et de l'Algérie. Il en va de même pour la distinction entre dialectes de nomades et de sédentaires et, pour ces derniers, de celle entre dialectes de citadins et de ruraux ; et, à une plus petite échelle encore, de celle entre dialectes dits pré-hilaliens et post-hilaliens pour les dialectes de sédentaires.

L'hypothèse la plus sérieuse visant à rendre compte de cette situation a été formulée par William Marçais. Elle est fondée sur l'existence de traits linguistiques rapportés à des groupes d'individus caractérisés linguistiquement, géographiquement et socialement³³ et se justifie par l'histoire des conquêtes arabes³⁴. Selon cette

31. La littérature à ce propos est abondante, quelques titres sont suggérés en bibliographie. Pour une vue d'ensemble du domaine arabophone : David COHEN (1969, 1970) ; pour le Maghreb : Philippe MARÇAIS (1977) et William MARÇAIS ; pour l'Algérie : Philippe MARÇAIS (1957) ; pour Alger : Aziza BOUCHERIT (2002, p. 25-34).

32. Parmi ces facteurs nous retiendrons : un plus ou moins grand éloignement du "centre" de propagation de la langue (Arabie), l'origine des colons qui ont contribué à la diffusion de l'arabe lors des conquêtes arabes, la réaction plus ou moins forte des substrats linguistiques locaux, le bilinguisme de la classe dirigeante durant plusieurs siècles.

33. « Quiconque étudie les parlers arabes de l'Afrique du Nord y discerne aisément deux types généraux : un type des vieilles villes, où l'on retrouve, de Kairouan à Tunis, à Tlemcen et à Fès, un certain nombre de faits identiques de phonétique, de morphologie et de vocabulaire ; un second type, celui des bédouins et des campagnards où, sur des traits caractéristiques, les steppes de Cyrénaïque s'accordent avec le sud tunisien, les campagnes algériennes, le sud du Maroc (...). Comme il arrive toujours à l'intérieur d'une même langue, il a pu y avoir compénétration des deux types dans certaines régions. Mais cela n'abolit pas leur disparité fondamentale. Visiblement, ils demeurent autonomes et ne procèdent ni l'un de l'autre, ni d'un prototype maghrébin commun. », William MARÇAIS « Comment l'Afrique du Nord a été arabisée », *Articles et conférences*, Paris, Adrien Maisonneuve, 1961, p. 171-192, p. 185. Souligné par nous.

hypothèse, la diversification dialectale au Maghreb, et donc en Algérie, serait due au fait que l'arabisation se serait faite à partir de deux états distincts de l'arabe et à des périodes différentes. Celui des *villes*, remontant à la première vague des invasions arabes (7^e s.) et à la fondation des villes ; celui des *bédouins* et des *campagnards* reposant sur l'arabe des envahisseurs nomades de la seconde vague (11^e siècle) ; ce qui n'exclut pas la « compénétration des deux types dans certaines régions »³⁵.

Cette classification, de nature linguistique, trouve ainsi une explication historique et regroupe, d'un côté, les dialectes *citadins* et réunit, de l'autre, les dialectes *ruraux* et *nomades*. Dans ce cadre, l'arabe parlé à Alger relève du groupe des dialectes *citadins* "proprement" *pré-hilaliens*, c'est-à-dire un type de dialectes qui a « bien conservé l'usage de l'arabe de la première couche »³⁶ et, suivant cette logique, il se définit par des traits linguistiques spécifiques.

Signalons ici, cela a son importance, que cette classification, qui date du milieu du siècle dernier, est basée sur des travaux ponctuels et épars et que nous ne disposons pas de la documentation permettant de définir avec précision ce qu'était l'arabe parlé à Alger par les "Anciens algérois"³⁷ : les travaux de description linguistique consacrés en propre à l'arabe parlé à Alger étant encore peu nombreux³⁸. Aussi, pour opératoire qu'il soit, ce cadre ne peut avoir de validité absolue en raison de la dynamique propre, d'une part, à toute situation linguistique (voir ci-avant § 1.2.3) et, d'autre part, à celle qui caractérise spécifiquement "la ville". D'où notre postulat du rôle régulateur de "la ville" qui mène insensiblement à l'uniformisation des diverses variétés – chacun éliminant ce que son parler a de trop spécifique pour n'en conserver

34. Dans l'histoire des conquêtes arabes du Maghreb deux périodes sont à prendre en considération et, liés à ces périodes, deux principaux apports de population. Durant la première période (milieu du 7^e s. - milieu du 10^e s.), les apports de population sont **continus**, l'origine géographique des immigrants est **hétérogène** et la diffusion de l'arabe se fait principalement à **partir des villes et des centres urbains** qui se créent au moment des conquêtes. Durant ces quatre siècles l'occupation arabe sera surtout limitée aux villes et la multiplication des contacts en milieu urbain (administration, commerce, scolarisation, mais aussi islamisation) a favorisé l'émergence d'un type d'arabe caractérisé au départ par le **mélange** des tribus conquérantes. La seconde période commence aux environs de 1050 à l'arrivée d'un nouveau groupe de conquérants, les tribus bédouines des Banu Hilâl, et les conditions dans lesquelles s'effectue la diffusion de l'arabe se modifient. D'une part, ce groupe est plus **homogène** : on peut dès lors supposer que sa langue est, elle aussi, plus homogène ; d'autre part, son expansion s'étend **au-delà des villes** : l'arabe n'est donc plus limité aux centres urbains et c'est avec l'arabe parlé par ces tribus bédouines que les populations rurales entreront en contact.

35. William MARÇAIS « Comment l'Afrique du Nord a été arabisée », *op. cit.*, p. 185.

36. Philippe MARÇAIS, « "Algérie", article V. Langues », *Encyclopédie de l'Islam*, tome I, Leiden, Brill, 1957, p. 387.

37. Ce qui s'explique par le fait que la dialectologie arabe, au sens d'étude comparative des systèmes linguistiques présentés localement pour chaque langue, ne s'est développée que peu à peu à partir de cette époque.

38. Pour Alger, exceptée l'imposante monographie consacrée par Marcel COHEN au *Parler arabe des juifs d'Alger* (Paris, Champion, 1912) et qui fournit, par comparaison, de nombreuses informations sur le parler musulman du début du siècle dernier, nous disposons de deux thèses de doctorat plus "récentes", celles de Pierre GEORGIN (1980) et de Lies MAIRI (1981), citées en bibliographie, et de quelques travaux ponctuels et de valeur inégale.

que les traits communs à l'ensemble – et à la création d'une variété commune se développant et s'utilisant parallèlement à elles. Ce rôle avait été entrevu pour Alger au début et au milieu du siècle dernier : les remarques de Marcel Cohen (1912)³⁹ et de Philippe Marçais (1957) vont dans ce sens, ce dernier utilisant déjà l'expression « koïnè des villes »⁴⁰ à propos de la situation des parlers citadins, soulignant par ailleurs le rôle qu'y jouait « la ville »⁴¹. Sans être semblable, notamment en raison de la croissance urbaine dont il a été longuement question et de l'importance de la diffusion de l'arabe standard dans les pratiques langagières des locuteurs depuis 1962, la situation actuelle présente des caractères communs imputables à « la ville ». C'est pourquoi, tout en tenant compte de cette typologie qui fournit de précieuses indications sur l'arabe parlé à Alger (ses traits les plus caractéristiques, ses tendances majoritaires), il convient de la nuancer pour tenir compte des phénomènes de variation et de ce qu'ils révèlent de la dynamique de la situation.

3 - LES PRODUCTIONS & LEUR INTERPRÉTATION

Nous avons enquêté auprès de familles installées à Alger depuis 1962 au moins et résidant à Alger-Centre, Birmandreis, Casbah, El Biar, Kouba. Ces familles sont diversement composées et au total les questionnaires ont été soumis à 48 personnes d'âge, de sexe, de profession et de niveau d'instruction différents. L'enquête a consisté à recueillir des données sur des traits linguistiques connus pour être des discriminants au plan dialectologique⁴² et sur les représentations que les enquêtés avaient de leurs productions linguistiques et de celles des autres.

Bien évidemment le corpus obtenu ne peut être tenu pour représentatif de la population de l'agglomération algéroise eu égard à son nombre, sa diversité, à la multiplicité des échanges langagiers impliqués et aux lieux de résidence concernés, mais il permet de se faire une idée du traitement de quelques discriminants et de

39. «[L]es éléments arabes, kabyles et même juifs amenés à Alger n'acquièrent pas en vérité une véritable langue commune mais tendent cependant beaucoup à perdre des particularités de leurs parlers (...); inversement les parlers proprement algérois tendent à perdre leur pureté ; ce fait est vrai notamment pour Alger musulman : le vrai dialecte des vieux maures [souligné par nous : voir ci-avant notes 36 et 37] se maintient dans un petit nombre de familles seulement et perd de plus en plus son originalité (...) et [les Juifs] tendent à prendre le langage des musulmans ; ils imitent le langage algérois moyen actuel. », *Le parler arabe des Juifs d'Alger, op. cit.*, p. 9.

40. «“Algérie”, article V. Langues », *op. cit.*, p. 388.

41. Alger, écrivait-il, est « un creuset où se fondent des éléments citadins, des ruraux sédentaires anciens, des ruraux nouveaux venus, et des bédouins qui, après un stage d'acclimatation dans le Chélif et la Mittidja, affluent vers une vie citadine qui, bien que prolétarienne, les attire ; la Kabylie en outre y déverse des émigrants en un flot sans cesse accru ». «“Algérie”, article V. Langues », *op. cit.*, p. 387.

42. Voir David COHEN et Arlette ROTH, *Questionnaire structurel-différentiel*, Centre de linguistique et de littérature arabes et sudarabiques, CNRS, 1974 et Aziza BOUCHERIT, *L'arabe parlé à Alger*, *op. cit.*, p. XVII-XVIII.

s'interroger sur leur perception. Il s'agit donc d'un travail qui devra être complété par d'autres travaux mais qui a été "nourri" par nos travaux antérieurs sur ces questions.

Dans ce qui suit, et dans la mesure où il s'agit surtout de permettre aux collègues des autres disciplines de se faire une idée de notre démarche, nous ne traiterons que d'un seul des discriminants étudiés⁴³.

3.1. "Le" discriminant

Il s'agit de la réalisation de l'occlusive uvulaire *q* ou, autrement dit de la prononciation du *qâf* - ق. Du point de vue dialectologique, sa réalisation « constitue un discriminant presque absolu : au phonème *q* de la langue littéraire [= standard ici] correspond un phonème de réalisation sourde chez les sédentaires (*q*, *ḳ*, *k*, ' , *č*, etc., selon les dialectes), une réalisation sonore (*ġ*, *g*, *gʷ*, *ğ*, etc.) chez les nomades »⁴⁴.

Mais, on l'a vu (§ 2), par certains traits les dialectes ruraux se rapprochent des dialectes nomades ; c'est le cas notamment pour la réalisation de ce phonème : "il a dit" sera, en général, réalisé : *qal* par les citadins, *gal* par les ruraux et les nomades, *qâla* en standard. Selon la typologie dialectale c'est donc la réalisation sourde – *q* – qui est utilisée par les citadins Algérois.

Dans la réalité, les faits sont bien plus complexes et les comportements des locuteurs sont loin d'être aussi mécaniques et systématiques. Il existe une part d'aléatoire : un même locuteur peut produire successivement *gəttaha* et *qtaħa* « il a coupé », *qarr* et *garr* « il a avoué ». Il existe également une certaine perméabilité entre dialectes du fait des contacts entre les groupes sociaux. Par exemple, des mots qui sont vraisemblablement des emprunts aux parlers ruraux ont une réalisation sonore : *gorn* « corne », *gitun* « tente » chez des citadins ; à l'inverse des ruraux réalisent une sourde dans des mots qui, eux, semblent être des emprunts aux parlers citadins : *bqâ* "il est resté" ou à l'arabe standard : *qulm* "porte-plumes"⁴⁵. Néanmoins les phénomènes d'alternance entre *q* et *g* peuvent aussi être rapportés à d'autres facteurs (voir ci-après).

3.2. Les productions

Globalement considérées, et succinctement résumées, les productions contiennent tout à la fois des réalisations sourdes et sonores : *sənduq* "coffre", *fərrəq* "il a séparé", *tahqiq* "certitude", *ħqarha* "il l'a opprimée" et *ħagroni* "ils m'ont opprimé", *qa'ila* et

43. Il s'agit de quatre traits qui différencient des dialectes entre eux et, selon les cas, les dialectes de l'arabe standard : 1. la réalisation de l'occlusive uvulaire du standard (voir ici-même § 3.1) ; 2. le traitement des consonnes interdentes du standard (maintien/conservation) : *tum* / *tum* « ail » ; 3. le fonctionnement de la détermination nominale (état d'annexion) : *l-ktəb mta^{ci}* / *l-ktəb djali* / *ktabi*, « mon livre » ; 4. l'usage d'un préverbe et son insertion dans le système verbal pour exprimer la notion d'actuel : *nəktəb* / *rani nəktəb* « j'écris/je suis en train d'écrire ».

44. David COHEN, « Arabe. 2. Langue arabe », *Encyclopaedia Universalis*, Paris, 1969, p. 195-202, p. 201. Souligné par nous.

45. Sur ce point voir Jean CANTINEAU, *Cours de phonétique arabe*, Paris, Klincksieck, 1960, p. 67-71, auquel nous empruntons ces deux exemples (p. 68) et, pour Alger, Marcel COHEN, *Le parler arabe des Juifs d'Alger*, op. cit., p. 43-50.

ga'ila “sieste”, *gəllək* “il t’a dit” et *qalli* “il m’a dit”, etc., mais, toutes productions confondues, c’est *q* qui est majoritairement réalisé.

Globalement encore, l’utilisation de *g* dans le vocabulaire désignant des objets du monde rural (*bəgra* “vache” en est l’exemple type) se confirme, même lorsque cette appartenance au monde rural n’est plus perceptible en synchronie, comme dans *zga* “il a crié” qui semble avoir signifié originairement “glapir, piailler, clapir (lapin)”.

Hors des cas aléatoires et des phénomènes d’emprunts et, si l’on considère en se référant à la typologie dialectale que c’est *q* qui marque la “citadinité algéroise”, que dire de la présence de *g* chez des locuteurs dont les familles résident à “Alger” depuis un demi-siècle eu égard aux variables (âge, sexe, lieu de résidence, région d’origine, niveau d’instruction) dont nous avons pu tenir compte ? Trois facteurs paraissent l’expliquer : l’âge, l’“appartenance sociale” et l’origine rurale. En effet, il apparaît que *g* est majoritairement le fait de la tranche d’âge des 25-30 ans – quelle que l’origine géographique de la famille, le lieu de résidence et le niveau d’instruction de l’enquêté – et de celle des plus de 50 ans pour les personnes de “condition modeste”, dont les familles sont d’origine rurale et qui ont gardé des liens avec leur région d’origine.

3.3. Les représentations

Que dire maintenant de la manière dont ces réalisations sont perçues ? D’abord, il faut rappeler qu’au sein de tout groupe social, les comportements linguistiques, comme tous les comportements sociaux, sont soumis à évaluation et sont l’objet de jugements de valeur. Sous cet aspect la manière dont ce phonème est réalisé est investie d’une très forte valeur sociale : *q* étant positivement connoté, *g* l’étant négativement. Pourquoi ? Comme on l’a vu, la réalisation *g* est régulièrement celle de parlans ruraux et, dans nos corpus, elle est aussi plus souvent le fait de personnes de “condition modeste” et peu instruites. D’où le passage de “ruraux” à “petites gens” dans les représentations : la réalisation de ce phonème devenant alors une marque qui distingue des catégories sociales. Et ces représentations sont renforcées par le fait que pour de nombreux citadins parler avec *g* équivaut à parler d’une manière “grossière”, “vulgaire”, que seuls des individus, “frustes et lourdauds” – des ruraux donc ! – utilisent. Dans les représentations se répond alors *q* = “préciosité citadine” vs *g* = “lourdeur rurale”. Mais *g* est aussi le représentant régulier de *qâf* dans d’autres villes d’Algérie, notamment à Oran et dès lors, on peut penser que *q* est considéré non seulement comme le reflet de la “citadinité” et de la “Capitale algérienne” dont nous avons souligné le rôle de pôle national (voir *Remarques* § 1.1).

3.4. Une interprétation ... en guise de conclusion provisoire

Le rôle social joué par la perception de la variation et le prestige accordé à des variantes conduit à en privilégier certaines (à en délaissier d’autres) qui sont alors investies de valeur positive. C’est pourquoi, nous sommes tentée de dire que la réalisation sourde de *qâf* devient un indice de la variété commune. En effet, dans ce

mouvement de mise en valeur positive, la variante *q* est considérée comme la “bonne prononciation” du point de vue dialectal en raison, d’une part, de la péjoration qui s’attache à la variante *g* et, d’autre part, du prestige dont elle jouit parce qu’elle est aussi celle de l’arabe standard. La “bonne prononciation” de l’arabe dialectal citadin et la “bonne prononciation” de l’arabe standard orientent ainsi vers la variante *q* qui sera celle favorisée par les locuteurs dans la variété commune⁴⁶.

Il serait très audacieux de transposer ces résultats à l’ensemble de la langue et à l’ensemble de la population algéroise mais il faut néanmoins signaler que l’examen des autres discriminants étudiés va dans le même sens. D’une certaine façon, cet examen révèle le rôle de “la ville” en ce que, dans cet espace, les locuteurs ont davantage conscience de leurs spécificités linguistiques (de ceux des autres) ; qu’ils peuvent les investir de jugements de valeur en s’y conformant (ou en les ignorant) et en jouer dans les nombreuses situations de communication (privées ou publiques) qui se créent dans l’espace urbain. La variété commune (celle où s’efface les particularismes) ayant la particularité de pouvoir être utilisée selon les besoins (contenu du discours, discours privé/public) des locuteurs.

Pour finir, nous voudrions revenir sur ce que nous indiquions au début de notre intervention. Notre intention n’était pas de présenter une analyse détaillée des faits linguistiques relatifs à cette situation particulière, nous voulions plus modestement montrer quelques unes des pistes que les linguistes pouvaient suivre pour appréhender la question linguistique en milieu urbain.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES DES TRAVAUX CITÉS

1. Démographie, droit, sociologie urbaine

BENATIA, Farouk,

– *Alger : agrégat ou cité. Intégration citadine de 1919 à 1979*, Alger, SNED, 1980.

– *Alger : intégration ou implosion ? : 1919-2009*, Les Milles, F. Benatia, 2009.

BENAKZOUH, Chabane, « La ville d’Alger et le droit », *Revue algérienne des sciences juridiques, économique et politiques*, vol. XL, Faculté de droit et des sciences administratives, Alger, 2002, p. 11-40.

KHELLOUFI, Rachid, « Les avatars de la ville d’Alger à travers ses statuts », *Revue algérienne des sciences juridiques, économique et politiques*, vol. XL, Faculté de droit et des sciences administratives, Alger, 2002, p. 11-40 et 42-57.

46. L’influence de l’arabe standard sur l’arabe dialectal (et l’inverse) mériterait de longs développements ; nous signalerons seulement ici qu’il est différent selon les discriminants.

MSILTA, Leïla, « Populations stigmatisées à la périphérie algéroise, entre citoyenneté problématique et recherche d'identités : le cas de la Cité des 617 logements à Draria », *Les cahiers d'EMAM. Urbanité et citoyenneté dans les grandes villes du Maghreb*, n° 18, 2009, p. 107 - 118.

OFFICE NATIONAL DES STATISTIQUES, Alger,

– *Annuaire statistique de l'Algérie. Résultats 1997/1999*, n° 19, 2007.

– *Atlas des lieux habités*, 2004.

– *Démographie algérienne*, n° 353, 2001.

– *Évolution des agglomérations 1966-1977-1987*, Collection statistiques n° 138, 1992.

– *Évolution des agglomérations 1987-1998*, Collection statistiques n° 104, Série C : statistiques régionales et cartographie, 2002.

– *Rétrospective statistique 1970-1996*, 1999.

– *Rétrospective statistique 1970-2002*, 2005.

SAFAR ZITOUN, Madani,

– « Mobilité résidentielle et mobilité sociale dans l'agglomération algéroise : quelques pistes de réflexion », *Les cahiers d'EMAM. Mobilités résidentielles, pratiques de mobilités et constructions territoriales en périphérie(s). Exemples au Maghreb*, n° 16, 2009, p. 29-36

– « Digressions sur l'«Algérois» : l'habiter des classes moyennes algéroises ou l'introuvable référent citadin », *Les cahiers d'EMAM. Urbanité et citoyenneté dans les grandes villes du Maghreb*, n° 18, 2009, p. 21-28.

SEMMOUD Nora,

– « Les mutations de la morphologie socio-spatiale algéroise », *Annales de géographie*, 2003, t. 112, n° 633, p. 495-517.

– « Nouvelles significations du quartier, nouvelles formes d'urbanité : la périphérie Sud-Est d'Alger », *Les cahiers d'EMAM. Urbanité et citoyenneté dans les grandes villes du Maghreb*, n° 18, 2009, p. 45-54.

TROIN, Jean-François, sous la dir. de, *Le Maghreb. Hommes et espaces*, Paris, Armand Colin, 1985.

2. Dialectologie arabe, linguistique, sociolinguistique

BLOOMFIELD, Léonard, *Le langage*, Paris, Payot, 1970 [1933], chap. III, « Les communautés linguistiques », p. 44-57.

BOUCHERIT, Aziza,

– « Convergence et différenciation dialectale à Alger », *Matériaux arabes et sudarabiques*, n° 3, Paris, Gellas-Geuthner, 1986, p. 13-56

– « Convergence et résistance des hommes et des langues », *International Journal of the Sociology of Language*, 87, 1991, p. 55-69.

- « L'expression du rapport de dépendance. Constructions synthétique et analytique en arabe algérois », *Studi Africanisti. Serie Etiopica*, Napoli, Istituto Universitario Orientale, 1997, p. 63-69.
- « Algérie : de l'arabe à l'arabisation », *Language Contact and Language Conflict in Arabic. Variations on a Sociolinguistic Theme*, Aleya Rouchdy ed., London, Routledge Curzon, 2002, p. 55-69.
- *L'arabe parlé à Alger. Aspects sociolinguistiques et énonciatifs*, Paris, Peeters, 2002 [édition algérienne : Alger, ANEP, 2006].

CANTINEAU, Jean, *Cours de phonétique arabe*, Paris, Klincksieck, 1960.

COHEN, David,

- « Arabe. 2. Langue arabe », *Encyclopaedia Universalis*, Paris, 1969, p. 195-202.
- « Koinè, langues communes et dialectes arabes », *Études de linguistique sémitique et arabe*, Paris, Mouton, 1970, p. 105-125.
- textes réunis par, *Les langues dans le monde ancien et moderne, 3^e partie : Les langues chamito-sémitiques*, Jean Perrot (sous la dir. de), Paris, Éditions du CNRS, Paris, 1988.

COHEN, David & ROTH, Arlette, *Questionnaire structurel-différentiel*, Centre de linguistique et de littérature arabes et sudarabiques, CNRS, 1974, non publié.

COHEN, Marcel, *Le parler arabe des Juifs d'Alger*, Paris, Champion, 1912.

DITTMAR, Norbert, SCHLOBINSKI, Peter, Inge WACHS, "Berlin Urban Vernacular Studies", Norbert Dittmar & Peter Schlobinski (eds.), *The Sociolinguistics of Urban Vernaculars*, Berlin, De Gruyter, 1988, p. 35-43.

FERGUSON, Charles A., "Epilogue: Diglossia Revisited", *Southwest Journal of Linguistics*, vol. 10, n° 1, 1991, p. 214-234.

GEORGIN, Pierre, *Esquisse phonologique et détermination nominale du parler arabe d'Alger*, thèse pour le doctorat de 3^e cycle, Paris, Université René Descartes – Paris 5, 1980.

GUMPERZ, John, "Sociolinguistics and Communication in Small Group", John Bernard PRIDE et Janet HOLMES (eds), *Sociolinguistics*, Harmondsworth (Midd.), Penguin Books, 1972, p. 203-224.

LABOV, William, *Sociolinguistique*, Paris, Éditions de Minuit, 1976 [1973].

MAIRI, Lies, *The Phonology and Morphology of Algiers Arabic*, Thèse de doctorat, Université d'Exeter, 1981.

MARÇAIS, Philippe,

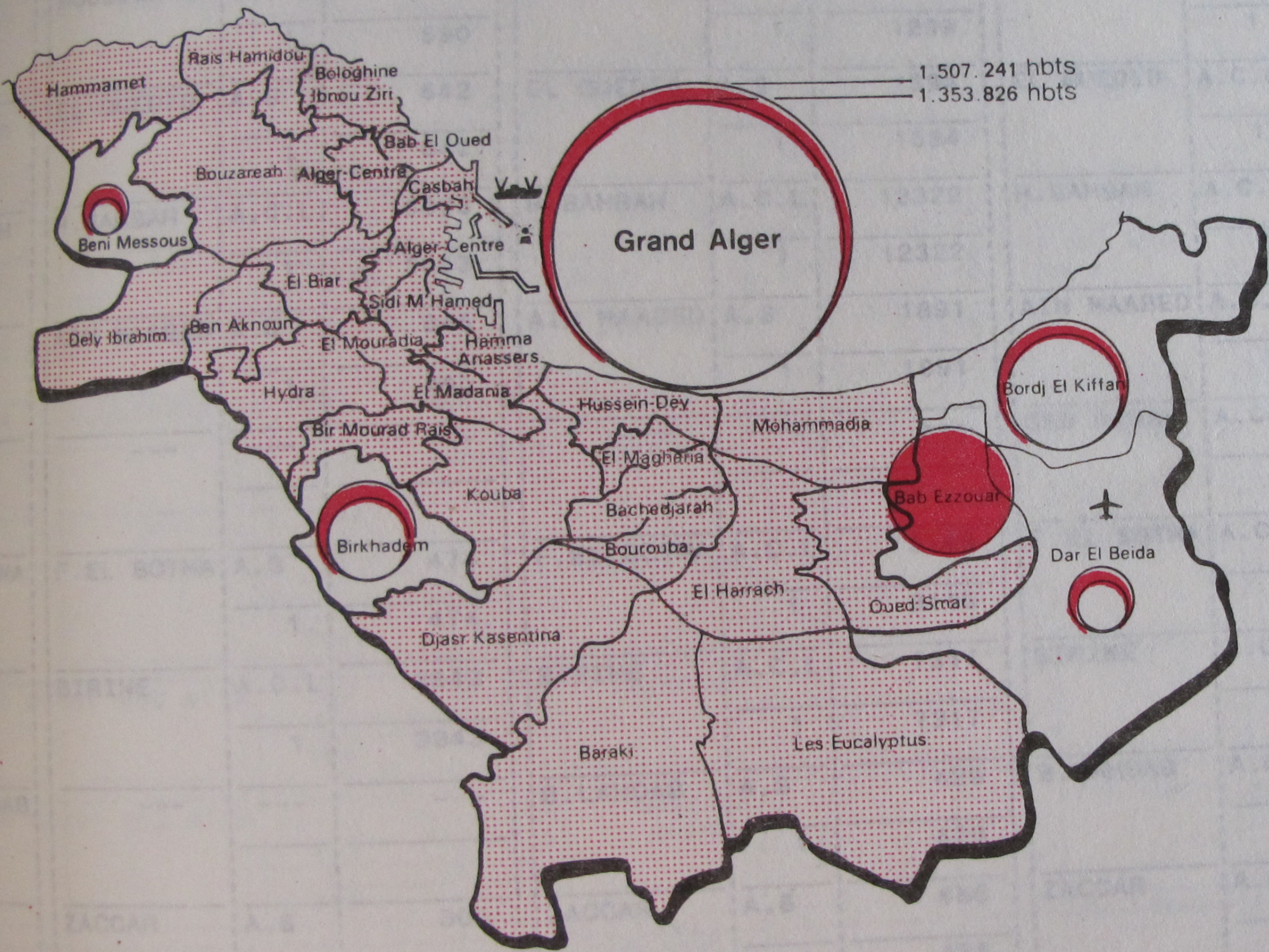
- « 'Algérie', article V. Langues », *Encyclopédie de l'Islam*, tome I, Leiden, Brill, 1957.
- « Les parlers arabes d'Algérie », *Initiation à l'Algérie*, Paris, Adrien Maisonneuve, 1957, p. 226-229.
- *Esquisse grammaticale de l'arabe maghrébin*, Paris, Adrien Maisonneuve, 1977.

MARÇAIS, William, « Comment l'Afrique du Nord a été arabisée », *Articles et conférences*, Paris, Adrien Maisonneuve, 1961, p. 171-192 [1^e publication : *Annales de l'Institut d'études orientales de l'université d'Alger*, IV, 1938, p. 1-12 et XIV, 1956, p. 5-17].

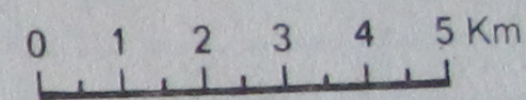
MARTINET, André, *Langue et fonction. Une théorie fonctionnelle du langage*, Paris, Gonthier-Denoël, 1969, chap. IV, p. 125-159.

Université Paris Descartes – Paris 5
Laboratoire LMS (FRE 3324 – CNRS)
Associée à l'IREMAM (UMR 6568 – CNRS – Universités d'Aix-Marseille)

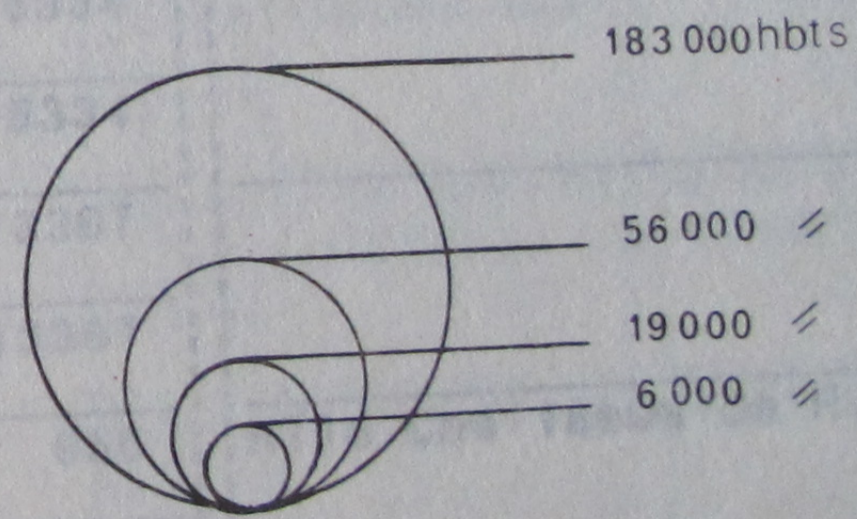
Evolution de la population agglomerée 77/87 par commune



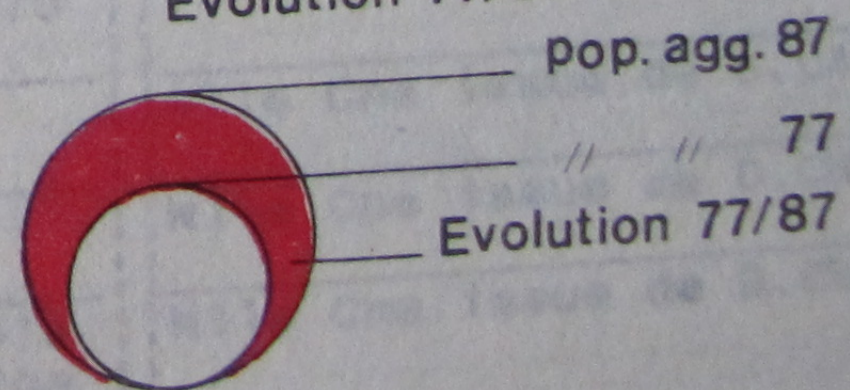
Limite de wilaya ALGER
 Limite de commune Birkhadem
 Aerodrome · Port · Phare
 Grand Alger



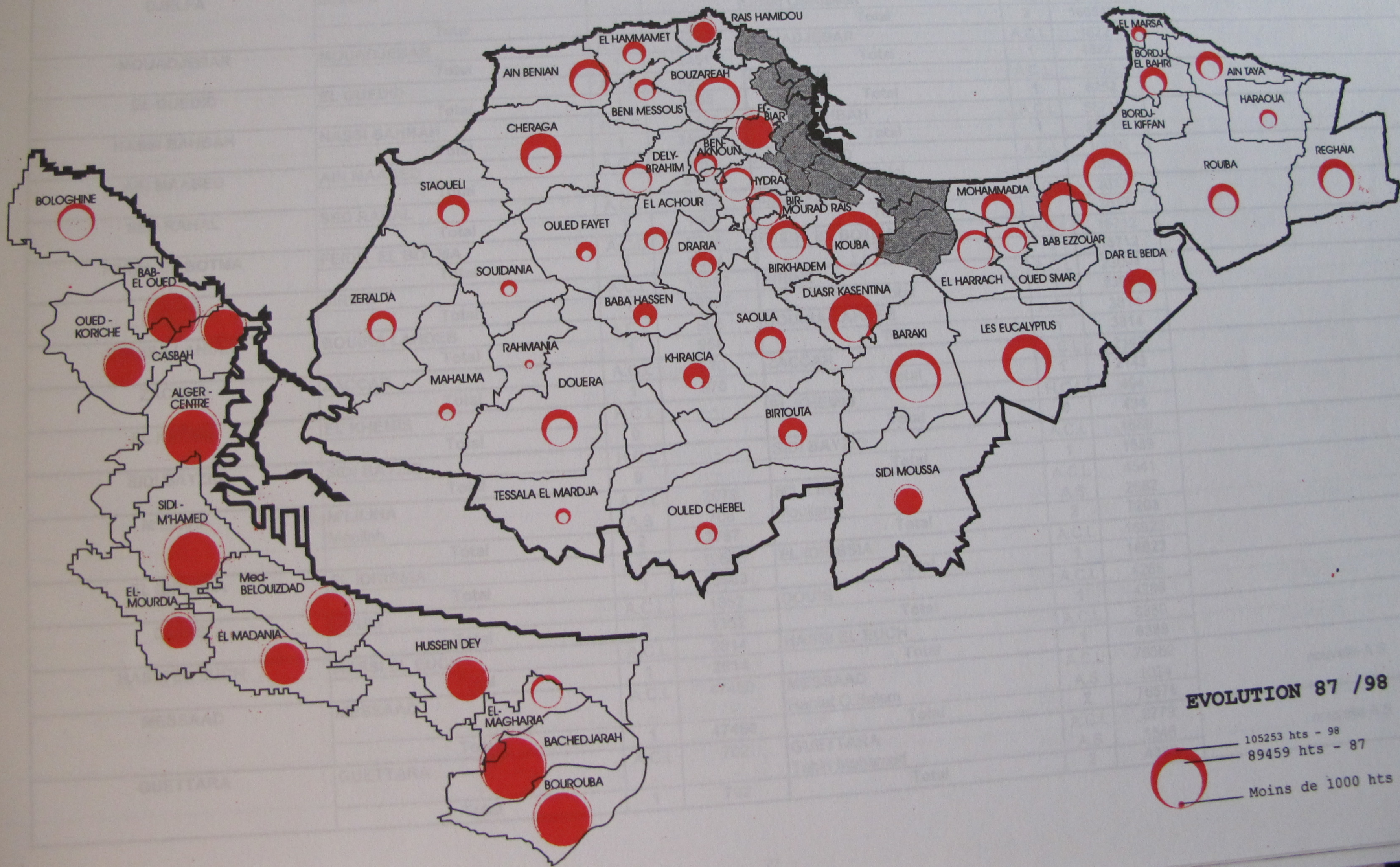
Taille des cercles



Evolution 77/87



WILAYA D'ALGER
EVOLUTION DE LA POPULATION AGGLOMEREES PAR COMMUNE
 R.G.P.H. 87 - 98



EVOLUTION 87 / 98

- 105253 hts - 98
- ◐ 89459 hts - 87
- Moins de 1000 hts

WILAYA D'ALGER

Mer Méditerranée



LEGENDE

- Limite Wilaya
- Limite de commune
- ALGER CENTRE** Chef Lieu de Wilaya
- BOUZAREAH Agglomération Chef Lieu
- Plateau Agglomération secondaire
- Route nationale
- Chemin de Wilaya
- Voie ferrée
- Oued Permanent
- Oued Temporaire
- Lac

POPULATION AGGLOMEREÉE

- Grand Alger (28 Arrondissements Urbains)
- Agglomération de moins de 1000 Hts
- Agglomération de 1000 à 5000 Hts
- Agglomération de 5000 à 10000 Hts
- Agglomération de plus de 10000 Hts
- 11222 - 22859
- 22860 - 31492
- 31493 - 43283
- 43284 - 69153
- 69154 - 105253

